



## DISPOSITIF AIDE AU BAFA

### Point Information Jeunesse Ville d'Allonnes

Vous êtes Allonnais(e), non salarié(e) à plein temps, vous avez entre 17 et 30 ans et vous souhaitez avoir le BAFA pour devenir animateur(trice) : Une aide financière peut vous être accordée par la ville d'Allonnes

La ville d'Allonnes par le dispositif **Aide au BAFA** propose de financer une partie de la session de formation générale à hauteur de **250 €**.

Cette prise en charge est soumise à condition : Le (la) bénéficiaire devant être à un quotient familial CAF supérieur à 700 €\*.

Cette aide engage le (la) bénéficiaire à une contrepartie avec deux possibilités :

1- Le (la) jeune s'engage bénévolement sur des manifestations / temps forts organisés par le Service Municipal Jeunesse d'Allonnes à hauteur de 25 heures. Ces heures devront être acquittées sur la période d'une année maximum.

2- Le (la) jeune s'engage à travailler bénévolement 4 journées durant une période de vacances scolaires sur l'opération Ticket Sports Loisirs. Ces journées en situation d'animateur(trice) pourront être comptabilisées dans le cadre du stage pratique de la formation BAFA. Ces 4 journées devront être également acquittées sur la période d'une année maximum.

Pour bénéficier de l'Aide au BAFA, il faut prendre rendez vous au **Point Information Jeunesse** afin d'y déposer une candidature manuscrite motivant cette demande. Vous y serez accompagné et conseillé dans la concrétisation de votre BAFA.

**Point Information Jeunesse**

**Rue Jean Behra 72700 Allonnes**

\*Pour les personnes dont le quotient familial est inférieur ou égal à 700 €, la CAF de la Sarthe apporte une aide de 400 € pour la session de formation générale. La CAF dispose d'autres possibilités de financement pour le BAFA... Pensez à nous apporter votre N°d'allocataire CAF.

